



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

6 février 2017

Le Conseil, présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, se penchera sur la situation en **Ukraine**. Les ministres devraient évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de réformes en Ukraine au cours de l'année écoulée, ainsi que le soutien de l'UE à la mise en œuvre des accords de Minsk.

Le Conseil examinera ensuite la situation politique en **Libye**, un an après la formation du gouvernement d'entente nationale, ainsi que la situation économique et sécuritaire dans le pays. Les ministres des affaires étrangères discuteront également des moyens de collaborer avec la Libye pour s'attaquer à la migration irrégulière le long de la route de la Méditerranée centrale.

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères débattront de la situation en **Égypte** et de l'avenir des relations entre l'UE et l'Égypte. Les ministres pourraient aussi se pencher plus particulièrement sur le développement socio-économique, les migrations, la lutte contre le terrorisme et le rôle de l'Égypte dans la région.

L'après-midi, le Conseil discutera du **processus de paix au Proche-Orient**, dans le prolongement du débat informel des ministres en janvier dernier, et tenant compte des développements les plus récents.

Point presse:

+/- 9 h 30 (à confirmer) Déclaration de la haute représentante, M^{me} Federica Mogherini, avant la réunion

+/- 16 h 30 Conférence de presse suivant le Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\) et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Ukraine

Le Conseil fera le point sur la situation en Ukraine. Les ministres devraient évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de réformes en Ukraine au cours de l'année écoulée et débattre de la manière d'accroître les effets du soutien apporté par l'UE.

Dans le prolongement des discussions qu'ils ont menées lors de leur réunion informelle (Gymnich) des 2 et 3 septembre 2016, les ministres des affaires étrangères feront également le point sur l'évolution de la situation en ce qui concerne la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine et ils évalueront le soutien de l'UE à la mise en œuvre des accords de Minsk.

Le sommet UE-Ukraine s'est tenu à Bruxelles le 24 novembre 2016 et la troisième session du Conseil d'association UE-Ukraine a eu lieu le 19 décembre.

Dans ses conclusions du 15 décembre 2016, le Conseil européen a réaffirmé son attachement au droit international et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine, ainsi qu'à la conclusion de l'accord d'association UE-Ukraine, y compris l'établissement d'une zone de libre-échange approfondi et complet. Une déclaration a été adoptée afin de permettre d'achever la ratification de l'accord d'association/l'accord de libre-échange approfondi et complet.

Des progrès ont également été accomplis en matière de libéralisation du régime des visas: à la fin de 2016, un accord est intervenu entre le Parlement européen et le Conseil sur le mécanisme de suspension révisé, ce qui leur donnera ainsi la possibilité de statuer sur une décision permettant aux citoyens ukrainiens de voyager sans visa.

L'Ukraine a pris d'importantes mesures législatives positives dans de nombreux domaines tels que la décentralisation, la réforme du secteur de l'énergie, la passation des marchés publics, la stabilisation macroéconomique, le secteur bancaire, la réforme de la police et la lutte contre la corruption. Le Conseil devrait encourager la mise en œuvre intégrale de ces réformes, mais aussi la réalisation de nouveaux progrès dans les domaines, par exemple, de la réforme constitutionnelle, de la réforme du système judiciaire, de la réforme électorale, de l'administration publique, de l'efficacité énergétique et du marché de l'électricité.

L'UE soutient le processus de réforme en Ukraine par l'intermédiaire du groupe de soutien à l'Ukraine et par la fourniture d'une importante aide financière. L'UE soutient également la réforme du secteur de la sécurité dans le pays par l'intermédiaire de sa mission de conseil en Ukraine (EUAM Ukraine).

[Relations de l'UE avec l'Ukraine](#)

[L'Ukraine et l'UE \(fiche d'information\)](#)

[Conclusions du Conseil européen sur l'Ukraine, 15 décembre 2016](#)

[UE–Ukraine: 3^e session du Conseil d'association, 19 décembre](#)

[EUAM Ukraine](#)

Libye

Le Conseil débattrait de la situation en Libye et devrait adopter des conclusions. Les ministres discuteront de la situation politique en Libye, plus d'un an après la formation du gouvernement d'entente nationale. La haute représentante devrait rendre compte aux ministres de la visite du Premier ministre, M. Fayez Al Sarraj, à Bruxelles, les 2 et 3 février 2017. Au cours du débat, les ministres pourraient également discuter de la situation économique et sécuritaire dans le pays.

Les ministres des affaires étrangères discuteront également des moyens de collaborer avec la Libye pour s'attaquer à la migration irrégulière le long de la route de la Méditerranée centrale, en se fondant sur la communication conjointe, présentée le 25 janvier 2017, intitulée "La migration le long de la route de la Méditerranée centrale: gérer les flux migratoires, sauver des vies". Cette discussion interviendra après le sommet informel des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à Malte le 3 février et qui devrait permettre de faire le point sur l'approche de l'UE vis-à-vis de la route migratoire de la Méditerranée centrale.

Les ministres pourraient également évoquer l'EUNAVFOR MED opération Sophia, l'opération navale de l'UE qui a pour mission de démanteler le modèle économique des réseaux de trafic de migrants et de traite des êtres humains dans la partie sud de la Méditerranée centrale.

Dans ses conclusions du 18 avril 2016, le Conseil s'est félicité de l'arrivée du Conseil de la présidence à Tripoli, le 30 mars 2016, ce qui a contribué à poser des jalons en vue de permettre une gestion effective des affaires publiques du pays par le gouvernement d'entente nationale et de répondre aux besoins des Libyens. Le Conseil a souligné que la Libye était maître du processus politique et qu'il importait que celui-ci soit ouvert à tous, notamment par une participation continue des acteurs politiques et locaux, des femmes et de la société civile.

[Relations UE-Libye \(fiche d'information\)](#)

[Conclusions du Conseil sur la Libye, 18 avril 2016](#)

[EUNAVFOR MED opération SOPHIA](#)

[Mission de l'UE d'assistance aux frontières \(EUBAM\) en Libye](#)

[Discours du président Donald Tusk à l'issue sa rencontre avec le Premier ministre de Libye Fayez al-Sarraj](#)

Égypte

Au cours du déjeuner, les ministres débattront de la situation en Égypte et de l'avenir des relations entre l'UE et l'Égypte. Ils pourraient se pencher plus particulièrement sur la sécurité, la lutte contre le terrorisme, les migrations et le rôle de l'Égypte dans la région.

Les relations entre l'UE et l'Égypte s'inscrivent dans le cadre de l'accord d'association. Cet accord prévoit un dialogue politique régulier entre les deux partenaires, une coopération renforcée dans une série de domaines clés allant du commerce et des investissements à l'énergie et à l'éducation, ainsi qu'une aide de l'UE en faveur des efforts de réforme de l'Égypte. L'aide bilatérale de l'UE en faveur de l'Égypte a atteint 320 millions € pour la période 2014-2016.

L'UE et l'Égypte adopteront les priorités de leur partenariat pour 2017-2020 lors de la prochaine session du Conseil d'association qui devrait avoir lieu au printemps 2017. Celles-ci devraient notamment porter sur le soutien au développement économique et social durable de l'Égypte et sur une coopération renforcée dans le domaine de la politique étrangère et du processus de stabilisation, surtout en ce qui concerne la gouvernance démocratique, la sécurité et les migrations. L'UE établira un nouveau programme d'aide pour 2017-2020, afin d'appuyer les priorités définies conjointement.

Les ministres pourraient aussi évoquer l'espace dont dispose la société civile en Égypte. L'UE s'est inquiétée de l'adoption d'une nouvelle loi qui restreint le fonctionnement et l'activité des ONG dans le pays. Cette loi a été approuvée par le Parlement égyptien en novembre 2016. Le Président Al-Sissi a cependant demandé au Parlement de réexaminer la loi au vu des préoccupations formulées par les ONG en décembre.

L'UE coopère avec l'Égypte pour ce qui concerne les migrations. L'Égypte peut bénéficier du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (aussi dénommé "fonds d'affectation spéciale d'urgence de La Valette") et des projets sont actuellement en cours de discussion dans le but d'accroître la coopération dans ce domaine. La coopération dans le domaine des migrations et de la mobilité figure également parmi les nouvelles priorités du partenariat avec l'Égypte, qui prévoient un cadre approprié en vue d'un engagement plus ferme et plus stratégique dans ce domaine.

Le Conseil pourrait aussi débattre de la manière de coopérer avec l'Égypte sur les questions régionales, telle que la crise libyenne, le processus de paix au Moyen Orient et la Syrie. L'Égypte est un des principaux acteurs régionaux avec lesquels l'UE coopère dans le cadre de son initiative sur l'avenir de la Syrie. L'Égypte, qui occupe actuellement un siège au Conseil de sécurité des Nations unies et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, est un partenaire important de l'UE, et peut devenir un partenaire plus important encore, pour ce qui concerne les questions régionales et au-delà.

[L'Égypte et l'UE](#)

[La délégation de l'Union européenne en Égypte](#)

Processus de paix au Proche-Orient

Le Conseil discutera du processus de paix au Proche-Orient, dans le prolongement du débat tenu lors du déjeuner à l'occasion du Conseil des affaires étrangères du 16 janvier et à la lumière des développements les plus récents. Les ministres des affaires étrangères examineront les moyens de préserver la viabilité de la solution fondée sur la coexistence de deux États et d'inverser les tendances négatives actuellement observées sur le terrain.

Le règlement du conflit israélo-arabe sur la base des résolutions adoptées à ce sujet par le Conseil de sécurité des Nations unies depuis 1947, des recommandations du Quartet, de l'initiative de paix arabe (2002) et des accords déjà intervenus entre les parties demeure une question d'intérêt fondamental pour l'UE. L'objectif commun est une solution fondée sur la coexistence de deux États, avec un État palestinien indépendant, démocratique, viable et d'un seul tenant vivant aux côtés d'Israël et de ses autres voisins dans la paix et la sécurité. L'UE s'est efforcée de maintenir le processus de paix au Proche-Orient au nombre des priorités internationales et a soutenu des initiatives destinées à encourager les gouvernements israélien et palestinien à faire montre de la volonté politique nécessaire et à prendre des mesures concrètes sur la voie d'une solution fondée sur deux États.

[Déclaration de la Haute représentante Federica Mogherini sur l'annonce récente de 3000 nouveaux logements dans colonies en Cisjordanie](#)

[Processus de paix au Proche-Orient](#)
